

Conducteur de travaux Bâtiment TCE et Travaux Publics

Certification professionnelle niveau 5

De 664 heures à
1076 heures

Coût
pédagogique
par personne
14.50 € H.T.
de l'heure

Possibilité de restauration
et d'hébergement au CFPCT
(selon disponibilités)

ELIGIBLE AU CPF
RNCP n° 28115

Délais d'accès

2 novembre 2020
(parcours long)

30 novembre 2020
(parcours court)

Lieu

Toulouse

WWW.CFPCT.COM



Alternance

Objectifs généraux

A l'issue de la formation, le salarié en formation sera capable :

- De maîtriser et d'utiliser, dans l'entreprise, l'ensemble des technologies, des techniques et des règles de l'art de sa spécialité ;
- De connaître les techniques et de connaître les règles de l'art des autres corps d'état ;
- De préparer, d'organiser et de gérer les chantiers de l'entreprise ;
- De maîtriser et d'utiliser les règles qui régissent l'économie du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- D'assurer un management de proximité avec ses équipes ;
- De représenter l'entreprise ;
- D'affirmer son autonomie de conducteur de travaux, sa capacité d'analyse et de critique.

Modalités de la formation - Conditions d'accessibilité

- Formation présentielle
- Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap : nous contacter préalablement à l'inscription.

Contenu

- Technologie et techniques (64 à 200 heures)
- Organisation - Gestion (404 à 568 heures)
- Environnement professionnel (60 à 80 heures)
- Relationnel (72 à 100 heures)
- Projet final et jury (64 à 128 heures)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Des promotions de 15 stagiaires maximum, ce qui favorise une relation de proximité et de qualité avec les formateurs.
- Exposés théoriques
- Etudes de cas pratiques et techniques - Utilisation de l'informatique
- Mises en situation professionnelle à partir d'exercices issus de dossiers d'entreprise.
- Vidéo projecteur
- Paper board
- Supports pédagogiques
- Supports pédagogiques papier, CD, clés USB
- Utilisation de logiciels du BTP

Moyens d'encadrement

Une équipe pédagogique composée de professionnels, salariés des entreprises du BTP, qui occupent ou ont occupé des postes d'encadrement et de responsabilités ; consultants intervenant dans leur domaine spécialisé, et exerçant dans les domaines du BTP.

Validation de la formation

- Epreuves écrites en temps limité et réalisation d'une préparation de chantier.

La soutenance sera réalisée sur le projet de fin de formation devant un jury composé de professionnels du BTP (salariés et dirigeants) qui décidera, à l'unanimité de ses membres, de l'attribution ou non de la certification professionnelle :

- Parcours long : "Commis d'entreprise - Aide conducteur de travaux bâtiment TCE et travaux publics", de niveau 4 et "Conducteur de travaux - bâtiment et travaux publics - tous corps d'état", de niveau 5, enregistrées au RNCP.
- Parcours court : la formation est validée par l'obtention d'une certification professionnelle "Conducteur de travaux - bâtiment et travaux publics - tous corps d'état", de niveau 5, enregistrée au RNCP.

Public concerné

- Les salariés du BTP : individualisation du parcours en fonction du niveau de formation générale et des acquis professionnels.
- Jeunes de 19 à 26 ans et adultes demandeurs d'emploi de plus de 26 ans :
 - Parcours long : titulaires d'un BAC S, BAC PRO ou BAC Technologique dans les différentes spécialités du BTP, ou plus hors BTP.
 - Parcours court : titulaires d'un BTS, DUT, licence professionnelle dans les différentes spécialités du BTP.
- Personnes en reconversion professionnelle (parcours long uniquement) : sur examen du dossier en fonction des acquis et des expériences.

Modalités d'entrée

- Présélection après étude du dossier de candidature.
 - Tests de sélection sur une journée
- Avoir une entreprise d'accueil pour passer les tests n'est pas indispensable, mais obligatoire pour démarrer la formation.*